

MAZEROLLES



BULLETIN MUNICIPAL

Janvier 2005



Sommaire

Le mot du Maire

La commune

Compte administratif 2003

Budget prévisionnel 2004

Budgets annexes - Tarifs

Les réalisations

Les projets

Vœux de la municipalité

Changement de secrétaire

Repas de la commune

Etat civil

La vie associative

Le Club des Aînés 9

L'A.S.M. Football 10

L'A.S.M. Tennis 11

Les Guidons Verts 11

Le Comité des Fêtes 12/13

La Communauté Locale 13

L'Association des Jeunes 14

L'A.C.C.A. 14

L'A.P.E. 15

Le Pays Montmorillonnais 16

Pour vos fêtes de fin d'année, gourmets et gourmands,
retenez les adresses suivantes :

Auberge du Connestable Chandos
SARL Le Petit Gastronomes
Siret 477 612 998 00013
1 Route de Poitiers
Le Pont - Mazerolles
86320 Lussac-les-Châteaux
Tél : 05.49.48.29.01

BAR - TABAC - JOURNAUX



BRASSERIE "LE BRAZZA"

16, Rte de Poitiers - MAZEROLLES

05 49 48 42 96

Le mot du Maire

Nous sommes près de huit cents Mazerollaises et Mazerollais à avoir franchi le seuil de l'année 2005.

Notre commune possède une population jeune qui s'est renouvelée de façon importante et constante au cours de la dernière décennie. L'activité économique, malgré une conjoncture peu favorable, s'est développée, entraînant une augmentation de l'emploi.

Notre territoire, dans les prochaines années, sera traversé par la nouvelle voie Poitiers Limoges.

Ce développement économique et social, ainsi que l'incidence du projet de mise en 4 voies de l'axe Poitiers Limoges, engendrent des problèmes que nous devons résoudre.

C'est pourquoi j'ai proposé à mon conseil municipal d'engager une révision de notre Plan d'Occupation des Sols, dont les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme ont été ainsi fixées :

*assurer un développement démographique raisonné
œuvrer pour le développement social de la commune
contribuer au développement économique du territoire
favoriser les conditions d'exercice de l'activité agricole
préserver et mettre en valeur le patrimoine local
mener une politique à long terme de préservation de l'environnement communal
lier équipements publics et cadre de vie des habitants dans un cadre de concertation.*

Vous serez associés à cette importante action, ainsi que les diverses administrations concernées, nous établirons en commun le Plan Local d'Urbanisme de notre territoire. Validé par l'autorité préfectorale il deviendra une règle incontournable du droit des sols et des différentes actions d'aménagement du territoire.

Enfin, je tiens à vous exprimer Mazerollaises et Mazerollais ainsi qu'aux familles anglaises qui vivent parmi nous, tous mes vœux de bonheur et de santé.

Le Maire

Roland COMBEAUD

La commune

BUDGET 2003/2004
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2003

La commune

Budgets annexes

Caisse des écoles

Section de fonctionnement :

Recettes et dépenses équilibrées à 6 993,32 €

Lotissement

Ce budget équilibré en recettes et dépenses de fonctionnement à 554 710,15 € sera clos en raison de la vente de toutes les parcelles.

La voirie et les réseaux divers seront intégrés dans le patrimoine communal.

Assainissement

Section de fonctionnement :

Recettes et dépenses équilibrées à 69 238,16 €

Section d'investissement :

Recettes et dépenses équilibrées à 24 763,19 €

Assainissement individuel

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes : 1 000 €

Les subventions

Aide Familiale Rurale	1 200 €
Bibliothèque de prêt	80 €
ACCOR	25 €
Ligue contre le cancer	150 €
Paralysés de France	25 €
Association Valentin Haüy	25 €
Foyer de la Roche Belusson	20 €
Mutuelle des personnels communaux	10 €
Comité des Fêtes	1 200 €
Carpe Lussacoise	100 €
Banque alimentaire	370 €
ADECL	1 000 €
Donneurs de sang	200 €
Les Guidons Verts	150 €
Association Sportive de Mazerolles	300 €
Téléthon	150 €
Association des Parents d'Elèves	250 €

Redevance assainissement

La redevance au m3 est fixée à 1,00 €

La partie fixe reste à 22,00 €

Vote des taux

Les taux d'imposition pour 2004 ont été maintenus au même niveau que l'année précédente, à savoir :

- taxe d'habitation : 6,76%
- foncier bâti : 10,49%
- foncier non bâti : 22,45%
- taxe professionnelle : 8,08%

Tarifs

Cantine scolaire

Le prix du repas est porté de 1,68€ à 1,70 € à compter du 1^{er} janvier 2005.

Garderie

Le prix de la vacation reste fixé à 0,53 €.

Salle polyvalente

Tarifs pour les habitants de la commune :

Salle entière : 80 €

Petite salle : 49 €

Week-end : 122 €

Electricité : 0,15 € / kW

Vaisselle :

Assiette : 7,62 €

Coupe : 0,91 €

Plat : 12,20 €

Ménage : 10 € de l'heure

Caution : 100 €

Location

Tables : 0,8 € l'unité

Chaises : 0,2 € l'unité

Cimetière

Tombe : 15,24 € le m²

Columbarium : 830 € la case de 3 urnes

La commune

LES REALISATIONS

Bâtiments Communaux

Mairie

Les travaux de réaménagement, décidés afin d'améliorer la sécurité, l'accueil du public et les conditions de travail, ont été réalisés dans les délais prévus, pour la plus grande satisfaction de tous.

L'inauguration officielle eut lieu le 1^{er} octobre, en présence de M. Barré, sous-préfet de Montmorillon, M. Lepercq, député, et M. Mesmin, conseiller général du canton.



Bibliothèque

Le réaménagement de la mairie a permis de réserver une salle de lecture qui est dotée de nombreux ouvrages pour tous les âges.

Tous les habitants de la commune peuvent y venir afin de consulter les livres et d'emprunter **gratuitement** ceux qui les intéressent.

N'hésitez pas à venir vous renseigner.

Eglise

Pour permettre une meilleure organisation des cérémonies qui ont lieu dans notre église, les

Salle polyvalente

Afin d'offrir un meilleur confort aux utilisateurs de la salle, un lave-vaisselle et une armoire frigorifique ont été installés.

Sanitaires

Des toilettes publiques sont désormais à la disposition de tous, à l'angle de la route de Bouresse et de la route de Civaux.

Moulin

Le bâtiment du moulin, situé au Pont, en bord de Vienne, a été vendu à M. Gautier, architecte à Lussac les Châteaux, afin de lui permettre d'y installer ses bureaux.

Voirie

Traverse du Pont

Afin de répondre aux attentes des riverains de la RN 147 qui connaît une circulation intense, rapide et accidentogène dans la traversée du Pont, et pour lutter contre le stationnement mal maîtrisé, il a été décidé de sécuriser le parcours, de l'embellir, d'éloigner le trafic et ses nuisances des habitations, de créer des stationnements poids lourds adaptés et de mettre en valeur les commerces.

Pour ce faire, une étude a été menée à bien par les services de la D.D.E. en 2001, suivie, en 2002, par un avant-projet réalisé par un cabinet spécialisé de Bordeaux.

Le premier appel d'offres, lancé fin juillet, n'ayant pas permis d'attribuer tous les lots du marché, un deuxième vient d'être publié.

Les travaux devraient donc commencer à la fin du premier trimestre 2005, pour une durée de 3 mois, si les conditions météorologiques le permettent, afin d'être terminés avant le début des vacances d'été et de son flot de touristes.

Le conseil municipal veillera à ce que la gêne

La commune

Voie communale de Fontrapé au Pont

La partie plane a été empierrée jusqu'au carrefour avec la route de Bouresse.

Route du Bergault

La réhabilitation de l'ancien chemin a permis l'ouverture à la circulation et l'accès au hameau du Bergault.

La 1^è phase a consisté en un empierrement recouvert de gravillons, qu'il était nécessaire de laisser en l'état afin que le sol se stabilise.

Les travaux se termineront en début d'année 2005 par la mise en place d'un revêtement.

Rue de la Maréchaude

Des crédits étant disponibles, le revêtement de la partie basse, à partir du cénotaphe Chandos, a été réalisé.

Square de la Maréchaude

L'achat du terrain situé à l'angle de la rue de la Maréchaude et de la rue menant à la route de Gouëx a permis la création d'un espace vert sur lequel a été installée une table de pique-nique.

Vous y trouverez désormais le conteneur à verres qui se trouvait à proximité du moulin.

Eclairage public

Dans un souci constant d'améliorer la sécurité de tous, certains foyers lumineux ont été dotés d'ampoules plus puissantes.

Fresque

Afin d'embellir le mur du bâtiment situé en bord de route de Bouresse, dans le prolongement de la mairie, et qui servait à l'affichage, le conseil municipal a souhaité faire réaliser une fresque représentant le territoire de la commune, avec évocation du passé.

Les travaux ont été confiés à un artiste peintre local, M. Martin Jarvis, jeune anglais récemment installé au Pont, route de Gouëx.

Logement

Un accord avec l'O.P.A.C. a été signé pour la construction de six logements locatifs sur le terrain acheté récemment par la commune, route de Bouresse.

Les travaux se feront au cours du premier semestre 2005 pour une remise des clés courant septembre.

Plan Local d'Urbanisme

Les études nécessaires et la charge administrative préalable à l'établissement du PLU ont été confiés au cabinet SESAER.

Plusieurs réunions publiques sont prévues dans les mois à venir, la première ayant eu lieu le 3 novembre.

Pour que vos observations ou demandes soient étudiées, il est indispensable qu'elles parviennent à la mairie sous forme écrite.

LES PROJETS

Centre bourg

Le conseil municipal a réalisé l'achat de deux propriétés contiguës au parvis de l'église.

Une étude va être menée afin de doter le centre bourg d'une véritable place, avec création de places de parking, afin de pouvoir désenclaver notre église et de lui donner un cadre digne de son éclat.

Bien évidemment, cette réalisation ne pourra se faire qu'en abattant les maisons achetées par la commune, et qui, de toute façon, auraient nécessité de gros travaux de mise en sécurité.

Voirie

Une remise en état de la rue de la Robinerie, de la rue de la Croix Saint Claud, côté salle polyvalente, et de la voie communale n° 3 entre Chanteloup et les Logettes est programmée.

a commune

Vœux de la municipalité

Le samedi 10 janvier 2004, près de 200 personnes ont assisté à la cérémonie des vœux, en présence des maires des autres communes du canton, de représentants de la D.D.E., de la gendarmerie et des pompiers. La soirée s'est achevée par un vin d'honneur.



Pendant les discours

Changement de secrétaire

Au revoir Marie-Thérèse

Après 21 ans passés au service de la commune, Marie-Thérèse Maupin a souhaité faire valoir ses droits à la retraite. Une cérémonie, en présence de MM. Bliard et Bailly, anciens maires, et de tout le conseil municipal fut l'occasion de la remercier et de lui offrir des cadeaux.



Marie-Thérèse et « ses » trois maires

Bienvenue Michèle

Notre nouvelle secrétaire, Michèle Déserbais, travaillait précédemment à la mairie de Romagne. Elle a pris ses fonctions le 1^{er} août 2004.



Repas de la commune

Le 16 octobre 2004, M. le Maire et son épouse, entourés de conseillers et de leurs conjoints, accueillirent au restaurant Chandos les aînés et les personnes ayant souhaité les accompagner, pour le repas offert par la commune aux plus de 65 ans.

Un cadeau fut offert aux doyens : Mme Anaïs Augay et M. Pierre Lognon.



Le chanteur Guy dans ses oeuvres

État civil



Naissances



ASSELANDE Maud	8 février 2004
ERANGER Milan	23 mars 2004
OCHE Koraly	29 avril 2004
ILLEGER Mathis	21 juin 2004
UERAUD Nicolas	8 juillet 2004
LOUTOUR Alice	13 août 2004
AGE Damien	24 août 2004



Mariages



ENAULT Laurence et DUBIN Xavier	17 avril 2004
UILLOT Claudy et PLAU Philippe	12 juin 2004
IRON-TURPIN Catherine et LAROCHE Ludovic	3 juillet 2004



Décès



ESBANCS Yves Michel	27 mars 2004
IGNAUD Yves	5 mai 2004
MARGUE Gabriel	8 juillet 2004
ABOURIN Yvonne	1 ^{er} octobre 2004

La vie associative

Le Club des Aînés de Mazerolles

Le Club des Aînés Ruraux de Mazerolles vous souhaite à tous une bonne et heureuse année 2005.

La carte d'adhérent reste fixée à 10 euros pour l'année et permet d'obtenir des remises intéressantes chez de nombreux commerçants, sur l'ensemble du département, dans les domaines les plus variés.

La salle du club est ouverte tous les 2^e et 4^e jeudis de chaque mois pour accueillir les amateurs de belote, scrabble, mais aussi nous permettre de nous retrouver.

En ce qui concerne le programme 2005, n'oubliez pas de noter les dates suivantes :

Jeudi 27 janvier : Assemblée générale dans la salle du club

Dimanche 10 avril : Déjeuner anniversaire de la création du club et bal à la salle polyvalente

Jeudi 23 juin : Dernier club de la saison et repas dès midi

Vendredi 9 septembre : Premier concours de belote des Aînés de Mazerolles à la salle polyvalente

Dimanche 18 décembre : Repas de fin d'année, salle polyvalente.

Nous espérons vous trouver toujours plus nombreux à l'occasion de ces manifestations. A bientôt!

Composition du bureau de l'association :

Président :

M. Pierre PAPILLON ☎ 05 49 48 36 74

Vice-président :

M. Jacques VERGIER ☎ 05 49 84 96 11

Trésorier et correspondant de la Mutuelle :

M. Georges BAILLY (05 49 84 02 75

Secrétaire :

Mme Pierrette BAILLY

Trésorière adjointe :

Mme Liliane VERGIER

Secrétaire adjointe :

Mme Henriette LOGNON

Le Président,
Pierre PAPILLON



La vie associative

AS Mazerolles Football

Association Sportive de Mazerolles, joueurs et dirigeants, se joignent à moi pour remercier, tout d'abord, les sponsors, car, grâce à eux, nous avons pu renouveler tous les équipements nécessaires aux deux équipes, la mairie, pour son soutien financier et moral, mais aussi nos deux entraîneurs, Jérôme Pelé et Jean-Paul Broquereau, pour leur dévouement, leur disponibilité et leur gentillesse qu'ils donnent tout au long de la saison pour le club, sans oublier bien évidemment, nos fidèles supporters qui viennent encourager nos jeunes et nos moins jeunes joueurs!

Cette année, grâce au bon fonctionnement, aux résultats spectaculaires et surtout à la bonne entente qui règne au sein du club, nous avons pu créer une deuxième équipe en 6^è division, et vivre l'ascension de l'équipe première en 4^è division.

Notre calendrier :

Samedi 4 décembre 2004 : participation au Téléthon

Samedi 16 avril 2005 : repas du foot

L'A.S. Mazerolles dédie "Le Trophée d'Honneur" aux trois générations de Diedrich, Jean, Jean-François et Mathieu, pour leur fidélité Mazerollaise au club.

Le Président

Claude Beaubert



De gauche à droite :
Jean, Jean-François et Mathieu



La vie associative

AS Mazerolles Tennis

La réservation du terrain et l'obtention des badges se font auprès de M. Claude Beaubert :
rue de la Camus, Tél. : 05 49 48 35 72.

Tarifs applicables au 1er octobre 2004 :

Non adhérents : 3 €

Adhérents (carte annuelle) :

jeunes (moins de 18 ans) : 20 €

adultes : 30 €

famille : 60 €

membres de l'ASM Football : 15 €

En cas d'absence de M. Beaubert, il convient de s'adresser à Mme Véronique Venien :

3, route de Poitiers, Tél. : 05 49 84 07 9

Les Guidons Verts

L'association « Les Guidons Verts » se félicite de l'année écoulée.

Elle a commencé avec la journée nationale des chemins qui a permis de nettoyer des chemins et de rouvrir des disparus. Nous étions une dizaine, ce qui est peu vu tous les amoureux de la nature sur une commune comme Mazerolles.

Un appel est lancé pour venir nous rejoindre en 2005.

Le concert du mois de juin a été un succès avec un groupe de reggae venu spécialement de Cahors. Un deuxième concert précédé d'une balade enduro (50 participants) a eu lieu au mois de novembre.

Puis l'année s'est clôturée avec l'action du Téléthon. Nous sommes heureux de voir que les habitants de Mazerolles s'investissent de plus en plus pour cette cause.

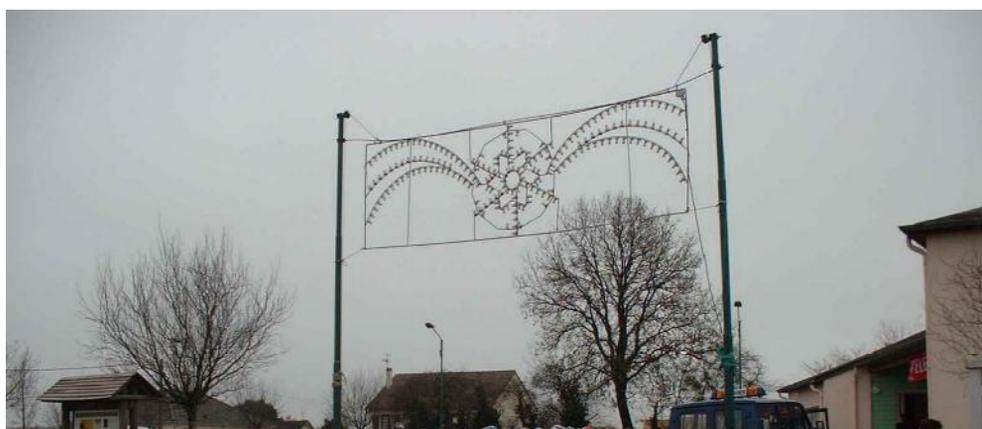
La bonne nouvelle sera pour 2005 puisque la commune nous a trouvé un terrain où nous allons pouvoir développer la pratique du motocross et du quad sur un terrain fermé (son homologation est en cours).

De nombreux habitants du Pont nous ont demandé d'organiser un repas champêtre afin de permettre à tous de se retrouver et d'apprendre à se connaître. Ce n'est encore qu'un projet mais qui a de fortes chances de se réaliser.

En attendant cela, nous souhaitons à tous les habitants de Mazerolles une bonne et heureuse année 2005.

Pour tous renseignements:

David PINOT : 05.49.84.15.85



La vie associative

Comité des Fêtes

Téléthon

Le Comité des Fêtes s'est associé avec l'Association Sportive, des Parents d'Elèves et des Amis Verts pour mener à bien la journée dédiée au Téléthon.



Jeux de ballons sur le stade

Jeux des enfants

DEBLASIIS, intervenant auprès de jeunes enfants, a su attirer leur attention à travers un jeu de représentation de marionnettes, sans oublier les chansons, et surtout diverses musiques sans quoi la vie serait bien triste. Les enfants furent surpris par ses prouesses, puis attendaient avec impatience le Père Noël avec un panier rempli de bonbons. Un goûter leur a permis de se réchauffer dans une ambiance joyeuse.



Belote

La belote du 3 avril fut un succès, où 128 joueurs sont venus se mesurer entre eux. Gourmandises et buvette étaient à leur disposition entre les parties. Toutes les personnes sont reparties avec un lot, après avoir passé une agréable après-midi chaleureuse.

Fête champêtre

Malgré un temps maussade, il y a eu une bonne présentation à la Fête Champêtre. Quelques nouvelles animations ont attiré la foule, ainsi que notre repas champêtre. Un très beau feu d'artifice a été tiré sur le site et les danseurs ont pu se dégourdir les jambes.

Théâtre

Le Théâtre Populaire Pictave a interprété ce mois d'octobre "L'Héritage ou Riz et Jeunesse", une comédie qui a fait rire un public conquis. Ceux qui ne sont pas venus ont vraiment raté une bonne soirée empreinte de rires par quiproquos. Eh oui, ce fut un héritage pas de tout repos entre des prédictions astrologiques approximatives, de la cuisine chinoise aphrodisiaque, un accident de voiture, des lettres anonymes, un revolver très menaçant et quelques lingots d'or revenus aux plus méritants, car l'argent fait toujours des envieux et des jaloux!!!



Les acteurs

La vie associative

Le Comité des Fêtes

Le calendrier des manifestations pour 2005 :

Concours de belote le 30 avril
Fête champêtre le 16 juillet
Soirée théâtre le 22 octobre
Concours de belote le 5 novembre
Noël des enfants le 10 décembre

La Communauté Locale du Secteur Paroissial de Lussac

Communauté locale Lussac Mazerolles Civaux

L'année 2004 a vu la réalisation, tant souhaitée par tous, de l'électrification du clocher de notre église Saint-Romain, grâce à notre municipalité. Qu'elle en soit remerciée ainsi que la Communauté, qui se sont unies pour que ce 26 septembre 2004, date de l'inauguration officielle de cette modernisation, marque un temps fort dans la vie de notre commune.

Encore un plus pour notre jolie petite église qui devient de plus en plus accueillante et ses vieilles pierres semblent rajeunies par son environnement.

Y sont célébrés :

La messe, le 5^e dimanche du mois
Les baptêmes, les mariages et les sépultures selon la disponibilité du Prêtre.
Les réunions, autour "de Marie", au mois de mai et en octobre pour le Rosaire.

Des permanences sont toujours assurées au presbytère de Lussac les lundi et samedi de 10 h à 12 h.

En l'absence du Père Minh, il est possible de contacter le Père R. Bruschet à Persac et le Père J.F. Plantureux à Verrières.

Sous la responsabilité du Père Minh, les membres de l'équipe de base de la communauté sont au service de toute la Communauté pour vous accueillir, vous écouter et vous aider.

Composition de l'équipe de base de notre Communauté (jusqu'au 2 octobre 2005, date de l'installation des nouvelles Communauté suite à leur renouvellement) :

Déléguée Pastorale :

Elisabeth BRISSET

Responsable des affaires matérielles (Trésorière) :

Marylène DESCHAMPS

Déléguée suppléante pour Lussac :

Bénédicte CLERC

Déléguée suppléante pour Mazerolles :

Pierrette BAILLY

Délégué suppléant pour Civaux :

Georges VARIN

Responsable de la Prière :

Liliane BOUCHET

Responsable de l'annonce de la Foi :

Suzanne SUAUDEAU

Responsable de la Charité :

Catherine MORAND

Pour les sépultures, après avoir pris contact avec le prêtre, s'adresser pour Mazerolles à Marcelle MAUPIN.

En effet, certains membres arrivent au terme de leur mission, soit 6 ans (2 fois 3 ans).

Plusieurs rencontres seront organisées pour pourvoir à leur remplacement et concernent tous les Chrétiens qui désirent participer à la vie de leur église. Les horaires seront affichés à la porte de chaque église.



Le discours de Mme Bailly lors de l'inauguration

La vie associative

L'Association des Jeunes

Ça marche toujours ! ...

Il n'y a plus que ce seul rendez-vous annuel, mais, très attendue par les fidèles, cette randonnée connaît toujours un franc succès.

Peu importe le temps au lever, ils sont prêts à affronter pluie et vent. Ils étaient 80 au départ, même venus de loin pour le plaisir de la marche et de la découverte de nouveaux itinéraires.

Même si le nouveau parcours a perturbé quelques rêveurs (malgré la carte), ils étaient tous là à l'arrivée.

Pour rompre la monotonie, l'itinéraire, toujours "Le Goberté", menait les marcheurs vers les Hybaudières où avait lieu la pause café à l'abri sous un hangar aimablement mis à notre

disposition par les propriétaires, puis les Bordes, c'est là qu'on se perd un peu, le clocher n'est pas encore en vue et les cloches ne sonnaient pas encore, Bois Ragot et les chemins du plateau, Mazerolles en vue, le pas s'accélère.

Après un petit verre pour étancher sa soif, c'est le repos, les pieds sous la table pour un chaud et copieux repas auquel des non marcheurs mais amis étaient venus se joindre.

Merci au Comité des Fêtes pour son aide, à Gil, Dominique et Marie, fidèles bénévoles et spécialistes de la pause café.

A l'an prochain.

Rendez-vous est pris pour le 5 mai 2005, jeudi de l'Ascension.

Monique



La marche, ça creuse

L'A.C.C.A.

Planning des manifestations de l'A.C.C.A. pour l'année 2005 :

Repas de chasseurs : dimanche 13 mars 2005 au restaurant Courtin à Quéaux

Dîner dansant : samedi 23 avril 2005 à la salle des fêtes

Assemblée générale : dimanche 12 juin 2005 à 9h30 à la salle des fêtes

Ball-trap : samedi 20 et dimanche 21 août 2005

Soirée choucroute : samedi 19 novembre 2005 à la salle des fêtes

La vie associative

L'A.P.E. de Mazerolles

Malgré le départ de trois membres actifs, la trésorière, Mme Céline FOUCHER, les suppléants, Stéphanie TUCHOLSKI et Philippe CUBAU, l'Association de Parents d'Elèves de Mazerolles regroupe encore pour cette année des parents dynamiques et motivés, désireux d'agir et de s'investir dans la vie extra scolaire de leurs enfants.

L'association a deux objectifs principaux :
Permettre, à partir de quelques manifestations lucratives, d'apporter un complément financier non négligeable à l'école de nos enfants.

Bien sûr, même s'il est très important, l'aspect financier ne doit pas masquer l'autre objectif de notre association qui est de réunir parents, enfants, enseignants et habitants au travers de diverses manifestations afin de permettre de mieux nous connaître et d'apporter ainsi une plus grande convivialité à notre ville.

Comme l'an passé, l'A.P.E. participera au financement du voyage scolaire "Classe de neige", prévu du 5 au 13 février 2005.

Enfin, nous remercions d'avance tous les parents, les enseignants, la municipalité et les participants pour le soutien qu'ils apportent chaque année lors de nos manifestations.

Activités proposées pour cette année scolaire 2004/2005

Calendrier prévisionnel :

Décembre 2004 : -Participation au Téléthon
avec les associations de Mazerolles

Samedi 19 mars 2005 : Repas Choucroute
puis soirée dansante

Dimanche 3 avril 2005 : Brocante

Le Bureau de l'A.P.E. :

Présidente : Mme Véronique VENIEN

Vice Président : M. Pierre SANGUY

Trésorière : Mme Géraldine RICHARD

Secrétaire : Mlle Valérie GABRIEL

Secrétaire Adjoint : M. Frédéric HAYRAULT

Suppléantes : Mme Véronique COITEUX

Mlle Nathalie TOUPET

Le bureau remercie les personnes qui ont commandé des bulbes de fleurs, en espérant que notre ville sera très fleurie au printemps.

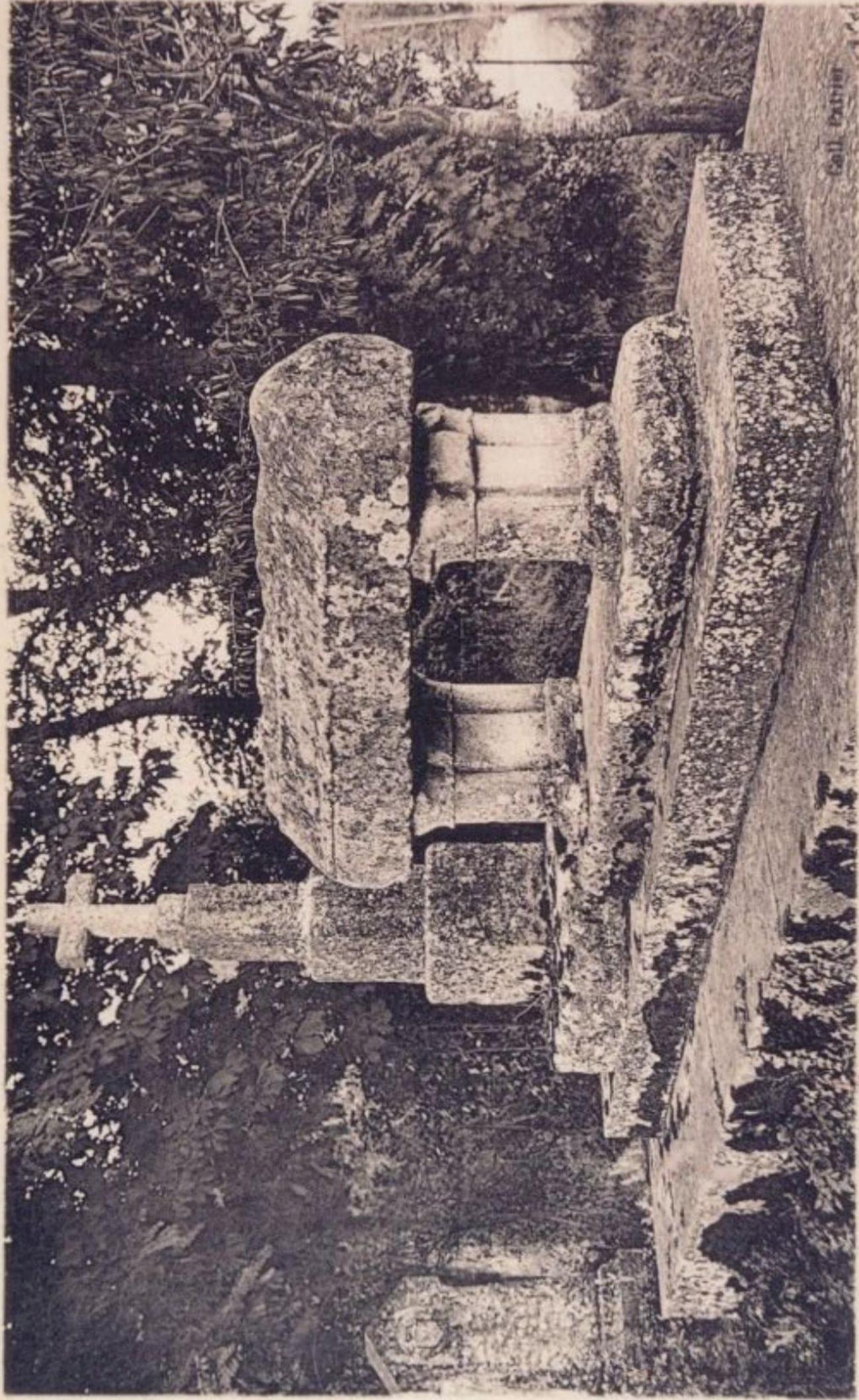


Le Noël de l'école



**Le Maire et les Membres du Conseil
Municipal**

**vous adressent leurs meilleurs vœux
pour cette année 2005**



Call. Pothier

LE PONT-de-MAZEROLLES (Vienne) — Monument du Général anglais Chandos